



COMPTE RENDU CSAL du 5 décembre 2023

Séance ouverte à 09h00.

Étaient présents

Pour l'administration :

Mme GABELLE (présidente), M SOULIE, Mme EXERTIER, M BEZET, Mme FROMENT et Mme TOULZAC (rédactrice).

Pour les organisations syndicales :

CGT – SOLIDAIRES – FO -
CFDT-CFTC (excusés)

Ordre du jour :

- I. **Approbation des procès verbaux :**
CSAL du mardi 04 juillet 2023 à 9h30 en première convocation (pour avis)
- II. **Règlement intérieur du Comité social d'administration local (CSAL) (pour avis)**
- III. **Création du Centre de Gestion Financière de l'État (CGF) (pour information)**
- IV. **Bilan de télétravail 2022 (pour information)**
- V. **Questions diverses**

Des déclarations liminaires sont lues.(FO et CGT) Vous trouvez celle de la CGT en pièce jointe.

En réponse à notre déclaration liminaire, Mme GABELLE nous précise que « *les revendications, comme les revalorisations salariales et le pouvoir d'achat, sont des sujets d'ordre national et qu'elle ne peut toujours pas répondre à ces points* ».

De là à dire que qui ne dit mot consent.....

Par ailleurs, la direction fait presque le même constat que nous concernant l'augmentation significative, par rapport à l'année dernière, des chiffres du nombre d'e-contacts, d'accueils téléphoniques et physiques. Nous leur rappelons que les services font face à cette explosion avec toujours moins de moyens en termes d'effectifs et que cela n'est pas pris en compte dans leurs sacro-saintes statistiques!

La directrice nous parle de la grande conscience professionnelle des agents des Finances publiques, qui a permis de faire fléchir les stocks notamment pendant la période estivale, et avant la remontada de l'automne...et pour quelles reconnaissances ? Le gel du point d'indice pour 2024, un pouvoir d'achat en berne, une dégradation des conditions de travail...Jusqu'à quand le ciment de la conscience professionnelle des agents va tenir dans des services au bord de l'implosion ?

I) Approbation des procès verbaux :

CSAL du mardi 04 juillet 2023 à 9h30 en première convocation (pour avis)

Pour à l'unanimité des OS.

II) Règlement intérieur du Comité social d'administration local (CSAL) (pour avis)

Les OS demandent une suspension de séance.

Suite à la reprise des débats, les représentants des personnels souhaitent que l'ensemble de leurs propositions soit regroupé au sein d'un document unique en vue d'un vote sur l'intégralité desdites propositions.

La direction décide finalement d'un report de ce point qui sera traité lors d'un prochain CSAL.

La CGT déplore l'absence de groupe de travail en amont qui aurait permis une certaine sérénité dans les débats et dans les échanges et une préparation plus fine du projet de règlement intérieur.

III) Création du Centre de Gestion Financière de l'État (CGF) (pour information)

Regroupement d'un Centre de Services Partagés (CSP, service ordonnateur) et d'un Service Facturier (SFACT, service comptable), placé sous l'autorité d'un comptable public, en vue d'une organisation plus fluide dans la chaîne de la dépense de l'État,

Un interlocuteur unique pour quel résultat ? Toujours moins de contrôles ne signifie en aucun cas plus de contrôles, sans compter la perte de nécessaires garde fous garants de rigueur et de probité.

Les agents du service ordonnateur, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), sont mis à disposition pour une durée de 1 an au sein du CGF, avant d'opter pour une intégration, un détachement ou un retour dans l'administration d'origine. La mise en place du CGF est prévue pour le 01/04/2024. Le dimensionnement des équipes s'établit à 37 emplois, 28 agents DREAL et 9 agents DDFIP 87 (8 emplois existants et 1 création IDIV), sur la base du volontariat.

Le transfert d'emplois définitif vers la DDFIP 87 sera effectif en 2025. A cette date, selon le TAGERFIP il y aura 37 emplois au CGF, nous sommes comme Saint Thomas....

En attendant que le SGC de Limoges rallie le site Cruveilhier, le CGF sera situé temporairement dans les locaux de l'immeuble « Le Pastel » avant installation définitive sur Montmailler. Pendant la période transitoire, quid des places de parking et des solutions de restauration ?

Des formations en présentiel seront dispensées à Limoges à compter du premier trimestre 2024. Tutorat et accompagnement, travail en équipe mixte, mais au bout du compte il semble que des efforts toujours et encore plus importants soient demandés aux agents.

L'investissement individuel n'est pas nié. Néanmoins, il semble sous évalué, travailler en commun ne veut pas dire que l'on connaît le métier de l'autre.

IV) Bilan de télétravail 2022 (pour information)

Il s'agit d'un bilan général.

Le taux mensuel de télétravailleurs pour l'année 2022 s'établit en moyenne aux alentours de 49 % à la DGFIP. Le taux de la DDFIP 87 est inférieur au taux national. (approximativement 7 à 8 points en moins). Un bilan et une analyse plus poussés auraient été plus pertinents : comparatif avec des départements possédant des caractéristiques similaires par exemple.

Aucun refus de télétravail et donc aucun recours à la DDFIP 87. Il s'agit des demandes initiales déposées dans sirhius. La CGT aurait souhaité connaître les chiffres des annulations de jours flottants et fixes de télétravail et les motifs invoqués. Par ailleurs, nous avons demandé quel suivi était effectué concernant les préconisations du médecin de prévention ? La directrice nous répond qu'il s'agit d'un avis que la direction peut ne pas suivre. Qu'en est-il de la responsabilité de notre directrice, garante de la santé physique et mentale des agents de la DDFIP 87 ?

L'accompagnement et les formations suivies en matière de télétravail sont insuffisants. La CGT déplore la vision minimaliste du télétravail et des changements profonds dans l'organisation et les collectifs qu'il engendre.

Au final, un bilan plus que général, les grandes lignes sans les détails.

V) Questions diverses

Nous avons demandé le calendrier prévisionnel des instances pour le 1^{er} semestre 2024.

Nous avons alerté la direction que les collègues travaillant sur Cruveilhier étaient déjà excédés par les nuisances dues aux travaux, en ce début de semaine se sont rajoutées les coupures d'électricité intempestives... Des améliorations sont possibles selon notre direction, puisent-elles ne pas être sur courant alternatif....

Concernant l'absence d'eau chaude, la direction va trouver des solutions pour la cantine et les femmes de ménage mais pour les sanitaires l'eau froide sera l'option unique.
La directrice estime que l'eau chaude n'a pas toute son utilité à cet endroit et que s'en priver s'inscrit dans une démarche éco-responsable !!!

Pour les ascenseurs sur le site Cruveilhier, plusieurs propositions sont à l'étude, soit un changement, soit une maintenance de bonne aloi. Si les fonds sont là, la décision se fait attendre. Cela sera fait mais aucune précision sur la date, doit-on attendre les calendes Grecques ?

La séance est levée à 11H55.

Les élus CGT FP 87 : Myriam Morange, Frédéric Giloupe et Arnaud-Guilhem Fabry



BULLETIN D'ADHESION

SANS LA CGT



AVEC LA CGT

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>